

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1397/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sport et de la Jeunesse quatre instituteurs et institutrices du cadre métropolitain.

n° 72-1397/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour compter du 14 septembre 1972, date de leur arrivée dans le Territoire: M. Joël Lebecq, Mme Marie-Thérèse Lebecq, M. Jean-Pierre Morra, Mme Nicole Morra, pour servir en qualité d'instituteurs et institutrices.